

**DU
1ER
AU
15 JUIN
2024**



**TROUVEZ
L'INTRUS DANS LES VITRINES
DE VOS COMMERCANTS**

Prenez votre loupe de détective
et partez à la chasse !



 **Thue
et Mue**

 **CA
NORMANDIE**

**QU'EST-CE QUI N'EST PAS A SA PLACE
DANS LA VITRINE DE :**

TAPIOCA	
SUPER U	
L'ARBRE À PAIN	
LES BRETelles	
LA PLONGÉE GOURMANDE	
A TRI HOME	
L'ATELIER DE CAMILIA	
BRIN D'HERBE	
AU PANIER GARNI	
MAMIFLEURS	
L'ATELIER DE MARINE	
BOUCHERIE SAUSSAYE	

**QU'EST-CE QUI N'EST PAS A SA PLACE
DANS LA VITRINE DE :**

NORMAN KELIAN	
CRÉDIT AGRICOLE	
PHARMACIE DE L'ÉGLISE	
L'ARMOIRE DE PERLE	
KEBABAM	
LE CADRAN SOLAIRE	
Ô DELICES	
COIFFURE LAURENCE	
VIC HAIR VEGETAL	



**N'oubliez pas de remplir vos coordonnées
au dos de ce livret**

Animation organisée par la commune de Thue et Mue,
en partenariat avec les commerces et services présents de la commune.

VOS COORDONNEES

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

Commune : _____

Pour les mineurs, merci d'indiquer les coordonnées du représentant légal ci-dessous

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Email : _____

Commune : _____

J'accepte que l'enfant donc je suis le représentant légal participe à l'animation.

LES REGLES DU JEU

Chaque bonne réponse rapporte un point. La personne ayant cumulé le plus de bonnes réponses remportera les lots proposés par les commerces participants. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Pour valider votre participation, vous n'êtes pas dans l'obligation de remplir tout le livret. Un seul bulletin par foyer est autorisé.

Aucun bulletin ne sera pris en compte si les coordonnées ne sont pas clairement identifiées.

Règlement complet sur le site www.thueetmue.fr

OU DEPOSER MON BULLETIN ?

Vous pouvez déposer votre bulletin au plus tard le 15 juin 2024 à l'hôtel à ville de Bretteville-l'Orgueilleuse ou à la mairie annexe de Cheux, aux horaires d'ouverture ou dans les boîtes aux lettres.

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que la commune collecte et traite vos données personnelles. Elles ne sont exploitées que par les services municipaux. Elles ont pour seule finalité de procéder à votre inscription à la manifestation indiquée. Elles sont conservées durant toute la durée de l'organisation de l'animation. Conformément au Règlement (UE) 2016/679, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement.

Ne pas jeter sur la voie publique - Illustration : AdobeStock